

Conditions Générales de Vente (CGV) Centre de Formation Continue – Centre hospitalier d'Arcachon

Mise à jour : 11 juillet 2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre le Centre de Formation Continue du centre hospitalier d'Arcachon (ci-après « l'Organisme de formation ») et tout client (ci-après « le Client ») dans le cadre de la vente de prestations de formation professionnelle continue, qu'elles soient dispensées en présentiel, à distance ou sous format hybride.

2. Dispositions générales

L'inscription à une formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur ces conditions.

3. Modalités d'inscription

L'inscription devient définitive à réception :

- Du bulletin d'inscription signé (papier ou électronique) ;
- De la convention ou du contrat de formation signé(e) ;
- D'un éventuel acompte si stipulé.

Une convocation est adressée au participant au moins 7 jours ouvrés avant le début de la formation.

4. Tarifs et modalités de règlement

Les prix sont indiqués en euros et nets de taxe (TVA non applicable, article 261-4-4^a du CGI).
Le règlement peut s'effectuer :

- Par virement bancaire ;

- Par mandat administratif.

Le paiement est exigible à 30 jours fin de mois à compter de la date de facture, sauf dispositions contraires précisées dans la convention ou le contrat de formation.

5. Prise en charge par un OPCO ou tiers payeur

En cas de financement par un OPCO, il appartient au Client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de sa bonne fin. En cas de refus de l'OPCO, la facture devient immédiatement exigible auprès du Client.

6. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation doit être communiquée par écrit (courriel ou courrier).

- Annulation par le Client :
 - Plus de 10 jours ouvrés avant : sans frais.
 - Moins de 10 jours ouvrés avant : 50 % du montant dû.
 - Moins de 5 jours ouvrés ou absence : 100 % du montant dû.
- Report ou annulation par l'Organisme de formation :
En cas de force majeure ou nombre insuffisant de participants, l'Organisme se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Aucun dédommagement ne pourra être exigé, mais une nouvelle session sera proposée ou un remboursement intégral effectué.

7. Conditions spécifiques aux formations à distance et hybrides

Le participant s'engage à disposer d'un équipement adapté (connexion internet stable, ordinateur, casque...). Les identifiants fournis sont strictement personnels. Toute connexion, participation ou téléchargement est tracé à des fins de preuve de réalisation.

8. Accessibilité des personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute situation nécessitant une adaptation spécifique, le référent handicap de l'Organisme est joignable à : nadege.besse@ch-arcachon.fr

9. Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus (supports, vidéos, documents pédagogiques, etc.) sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. Ils sont strictement réservés à un usage personnel dans le cadre de la formation suivie. Toute reproduction, diffusion ou réutilisation sans autorisation est interdite.

10. Confidentialité et données personnelles

Conformément au RGPD, les données personnelles collectées sont traitées pour les besoins de la gestion administrative, pédagogique et commerciale. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données en écrivant à **Centre de formation continue – IMS du centre hospitalier d'Arcachon – Avenue Jean Hameau – CS 11001 – 33164 LA TESTE DE BUCH Cedex.**

11. Responsabilité

L'Organisme de formation ne pourra être tenu responsable des dommages indirects (perte d'exploitation, de données...) ni des dysfonctionnements techniques liés à des plateformes externes.

En cas de force majeure (grève, pandémie, problème technique indépendant de la volonté de l'Organisme...), la responsabilité ne saurait être engagée.

12. Litiges

En cas de litige, une tentative de règlement amiable sera privilégiée. À défaut, le tribunal compétent sera celui du ressort du siège de l'Organisme de formation.

13. Informations complémentaires

Raison sociale : Centre hospitalier d'Arcachon

SIRET : [Numéro]

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° [n° DA] auprès du préfet de région de [région]

Siège social : [adresse]

Référent pédagogique : nadege.besse@ch-arcachon.fr

Référent administratif : amale.bouzrara@ch-arcachon.fr

Référent qualité : nadege.besse@ch-arcachon.fr

Référent handicap : nadege.besse@ch-arcachon.fr